



États financiers consolidés

Ville de Shediac

31 décembre 2015

# Table des matières

	<b>Page</b>
Rapport des auditeurs indépendants	1, 2
État consolidé de la situation financière	3
État consolidé des résultats et de l'excédent accumulé	4
État consolidé de l'évolution de la dette nette	5
État consolidé des flux de trésorerie	6
Notes aux états financiers consolidés	7 - 15
Annexe 1: Tableau consolidé des revenus	16
Annexe 2: Tableau consolidé des dépenses	17 - 21
Annexe 3: Tableau de présentation sectorielle	22
Annexe 4: Tableau des fonds de réserve	23
Annexe 5: Tableau de conciliation de l'excédent de l'exercice	24
Annexe 6: Tableau du budget de fonctionnement comparé au budget selon le CCSP	25

# Rapport des vérificateurs

Grant Thornton LLP  
Suite 500  
633 rue Main Street, PO Box 1005  
Moncton, NB  
E1C 8P2  
T +1 506 857 0100  
F +1 506 857 0105  
[www.GrantThornton.ca](http://www.GrantThornton.ca)

À son Honneur le maire et aux membres du Conseil municipal

Nous avons effectué l'audit de l'état consolidé de la situation financière de la Ville de Shédiac au 31 décembre 2015 ainsi que les états consolidés des résultats d'exploitation et de l'excédent accumulé, l'évolution de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

## **Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## **Responsabilité des vérificateurs**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre vérification. Nous avons effectué notre vérification selon les normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons la vérification de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève des jugements des auditeurs, et notamment de ses évaluations des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de la Ville portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Opinion**

À notre avis, les états financiers consolidés, dans tous leurs aspects significatifs, présentent une image fidèle de la position financière de la Ville de Shédiac au 31 décembre 2015 ainsi que ses résultats d'exploitation, l'évolution de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice se terminant à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### **Autre affaire**

Le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick a demandé des informations additionnelles basé sur le Guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux daté du 16 décembre 2011. La ville de Shédiac a ajouté les notes 9, 10 et 11 ainsi que les annexes 5 et 6 aux états financiers consolidés afin de se conformer aux obligations.

Moncton, Canada  
Le 25 avril 2016



Comptables professionnels agréés

# Ville de Shediac

## État consolidé de la situation financière

31 décembre

2015

2014

### Actif financier

Espèces et quasi-espèces	3 605 278 \$	2 904 960 \$
Sommes à recevoir (Note 3)	920 844	649 634
Hypothèque à recevoir	-	40 790
Escomptes non amorties d'obligations non garanties	60 108	57 471
	<u>4 586 230</u>	<u>3 652 855</u>

### Passif

Prêts bancaires (Note 4)	2 340 000	1 115 000
Fournisseurs et charges à payer (Note 5)	1 513 786	1 359 361
Dette à long terme (Note 6)	7 043 760	6 433 760
	<u>10 897 546</u>	<u>8 908 121</u>

### Dette nette

	<u>(6 311 316)</u>	<u>(5 255 266)</u>
--	--------------------	--------------------

### Actif non financier

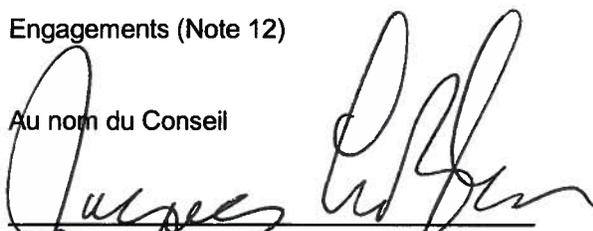
Immobilisations corporelles (Note 8)	28 477 217	26 701 885
Dépôt de sécurité	-	75 000
Inventaire des fournitures	19 668	19 668
Charges payées d'avance	17 852	17 103
	<u>28 514 737</u>	<u>26 813 656</u>

### Excédent accumulé

	<u>22 203 421 \$</u>	<u>21 558 390 \$</u>
--	----------------------	----------------------

Engagements (Note 12)

Au nom du Conseil

  
Maire

  
Trésorier

Voir notes et annexes afférentes aux états financiers consolidés.

---

**Ville de Shediac****État consolidé des résultats et de l'excédent accumulé**

Exercice terminé le 31 décembre

2015

2014

---

	CCSP (Budget) (Page 25)	Réel	Réel
<b>Revenu</b>			
Mandat d'imposition	9 047 992 \$	9 047 992 \$	8 677 301 \$
Transferts inconditionnels du gouvernement provincial	235 480	235 480	297 457
Autres contributions et transferts gouvernementaux (Page 16)	-	381 397	61 300
Autres revenus de provenance interne (Page 16)	949 179	1 012 128	1 120 989
Services d'eau	1 416 477	1 454 475	1 399 411
(Perte) gain sur disposition d'immobilisations corporelles	25 000	(7 792)	21 627
Intérêt	25 000	107 237	87 411
	<u>11 699 128</u>	<u>12 230 917</u>	<u>11 665 496</u>
<b>Dépenses (Pages 17-21)</b>			
Services d'administration général	1 870 737	1 821 319	1 789 616
Services de protection	1 781 546	1 748 018	1 765 154
Services de transport	3 377 713	3 316 302	2 956 188
Services d'hygiène environnementale et d'urbanisme	1 598 807	1 587 445	1 363 226
Services récréatifs et culturels	2 343 291	2 418 672	2 264 386
Services d'eau	770 659	694 130	645 301
	<u>11 742 753</u>	<u>11 585 886</u>	<u>10 783 871</u>
Excédent annuel	<u>(43 625) \$</u>	645 031	881 625
Excédent accumulé, début de l'exercice		<u>21 558 390</u>	<u>20 676 765</u>
Excédent accumulé, fin de l'exercice		<u>22 203 421 \$</u>	<u>21 558 390 \$</u>

---

Voir notes et annexes afférentes aux états financiers consolidés.

---

**Ville de Shediac****État consolidé de l'évolution de la dette nette**

Exercice terminé le 31 décembre

**2015****2014**

---

<b>Excédent annuel</b>	<b>645 031 \$</b>	<b>881 625 \$</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles	<b>(3 890 345)</b>	(3 296 596)
Produit sur disposition d'immobilisations corporelles	<b>32 684</b>	48 324
Amortissement d'immobilisations corporelles	<b>2 074 537</b>	1 992 985
Perte (gain) sur vente d'immobilisations corporelles	<b>7 792</b>	(21 627)
	<b><u>(1 775 332)</u></b>	<b><u>(1 276 914)</u></b>
Changement au dépôt de sécurité	<b>75 000</b>	-
Changement aux charges payées d'avances	<b>(749)</b>	7 875
	<b><u>74 251</u></b>	<b><u>7 875</u></b>
Augmentation de la dette nette	<b>(1 056 050)</b>	(387 414)
Dette nette, début de l'exercice	<b><u>(5 255 266)</u></b>	<b><u>(4 867 852)</u></b>
<b>Dette nette, fin de l'exercice</b>	<b><u>(6 311 316) \$</u></b>	<b><u>(5 255 266) \$</u></b>

---

Voir notes et annexes afférentes aux états financiers consolidés.

# Ville de Shediac

## État consolidé des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre

2015

2014

### Flux de trésorerie entrant (sortant) net relié aux activités suivantes:

#### Activités de fonctionnement

<b>Excédent annuel</b>	<b>645 031 \$</b>	<b>881 625 \$</b>
<b>Éléments sans effet sur la trésorerie :</b>		
Amortissement d'immobilisations corporelles	2 074 537	1 992 985
Perte (gain) sur vente d'immobilisations corporelles	7 792	(21 627)
<b>Changements au fonds de roulement hors trésorerie:</b>		
Changement aux sommes à recevoir	(271 210)	(62 492)
Changement aux fournisseurs et charges à payer	154 425	51 610
Changement à l'hypothèque à recevoir	40 790	20 742
Changement au dépôt de sécurité	75 000	-
Changement aux charges payées d'avance	(749)	7 875
Changement aux escomptes d'obligations non garanties	(2 637)	(1 887)
<b>Encaisse nette provenant des activités de fonctionnement</b>	<b><u>2 722 979</u></b>	<b><u>2 868 831</u></b>

#### Activités d'investissement

Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 890 345)	(3 296 596)
Produit sur vente d'immobilisations corporelles	32 684	48 324
<b>Encaisse nette utilisée pour les activités d'investissement</b>	<b><u>(3 857 661)</u></b>	<b><u>(3 248 272)</u></b>

#### Activités de financement

Émission de la dette à long terme	1 600 000	1 260 000
Remboursement des prêts bancaires	1 225 000	(310 000)
Remboursement de la dette à long terme	(990 000)	(1 060 000)
<b>Encaisse nette provenant (utilisée) pour les activités de financement</b>	<b><u>1 835 000</u></b>	<b><u>(110 000)</u></b>

<b>Augmentation (diminution) des espèces et quasi-espèces</b>	<b>700 318</b>	<b>(489 441)</b>
---	----------------	------------------

<b>Espèces et quasi-espèces, début de l'exercice</b>	<b><u>2 904 960</u></b>	<b><u>3 394 401</u></b>
--	-------------------------	-------------------------

<b>Espèces et quasi-espèces, fin de l'exercice</b>	<b><u>3 605 278 \$</u></b>	<b><u>2 904 960 \$</u></b>
--	----------------------------	----------------------------

Voir notes et annexes afférentes aux états financiers consolidés.

---

# Ville de Shediac

## Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2015

---

1. La Corporation de la Ville de Shediac (la "Ville") est constituée et exploitée en vertu des dispositions de la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick.
- 

### 2. Principales conventions comptables

Les états financiers consolidés de la Corporation de la Ville de Shediac reposent sur les observations de la direction présentées conformément aux normes comptables des administrations municipales établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables agréés. Les états financiers consolidés incluent les obligations d'information additionnelles requises par le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick. La Ville a ajouté les notes 9, 10 et 11 ainsi que les annexes 5 et 6 afin de se conformer aux obligations.

La direction maintient un système de contrôles internes afin de fournir une assurance raisonnable que des informations financières fiables sont produites. Les contrôles internes sont conçus afin de fournir une assurance raisonnable dont les actifs sont sauvegardés, que les transactions sont autorisées correctement et enregistrées conformément à la législation et réglementation requise, et des informations financières fiables sont disponibles en temps opportun pour la préparation des états financiers consolidés.

Les principaux aspects des conventions comptables adoptées par la Ville de Shediac sont les suivants :

a) **Entité publiante**

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses, les changements à l'excédent accumulé et le changement à la situation financière de l'entité publiante. La Ville de Shediac comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la Ville et qui sont la propriété de la Ville ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interservices et organisationnels sont éliminés.

b) **Transferts gouvernementaux**

Les transferts gouvernementaux sont comptabilisés dans les états financiers comme des revenus au cours de la période où les activités donnant lieu au transfert se produisent, à la condition que les transferts sont autorisés, que tous les critères d'admissibilité sont satisfaits et que des estimations raisonnables des sommes peuvent être faites. Les transferts sont reconnus comme revenue différé lorsque les stipulations du transfert n'ont pas été respectées et le revenu est reconnu lorsque les stipulations sont réglées.

c) **Actifs non financiers**

Les actifs non financiers ne sont pas disponibles pour dégager tout passif existant et ils sont conservés pour utilisation dans la prestation de services. Ils ont des durées de vie utiles allant au-delà de l'exercice courant et leur vente n'est pas prévue dans le cadre normal des activités. L'évolution des actifs non financiers au cours de l'exercice ainsi que l'excédent des revenus sur les dépenses représentent l'évolution de l'actif financier net consolidé pour l'exercice.

d) **Constataion des revenus**

Les revenus fiscaux représentent des cotisations annuelles administrées et perçues par la province du Nouveau-Brunswick au nom de toutes les municipalités du Nouveau-Brunswick pour les services municipaux. Ils sont enregistrés comme mandat d'évaluation lorsque les fonds sont reçus à la Ville.

---

# Ville de Shediac

## Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2015

---

### 2. Principales conventions comptables (suite)

#### d) Constatation des revenus (suite)

Les transferts gouvernementaux sont comptabilisés comme revenus dans la période où le transfert est autorisé, les critères d'admissibilité, le cas échéant, ont été remplis par la ville, et une estimation raisonnable du montant à recevoir peut être faite.

Les commissions et les frais de licences et permis et services d'eau sont enregistrés sur la base des droits constatés et comptabilisés comme acquis qui est généralement lorsque les services sont fournis ou les installations sont utilisées.

Les autres revenus sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés et le recouvrement est raisonnablement assuré.

#### e) i) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, ce qui comprend toutes les sommes reliées directement à l'acquisition, la construction, l'aménagement ou l'amélioration de l'actif. Le coût moins la valeur résiduelle des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode linéaire pendant la durée de vie utile des immobilisations, comme suit :

Type d'actif	Années
Bâtiments et améliorations locatives	20-40 ans
Véhicules et équipement	5-20 ans
Matériel et logiciel informatique	5-10 ans
Aménagement de terrains	5-20 ans
Routes, rues, trottoirs et caniveaux	10-60 ans
Bâtiments du réseau d'eau et améliorations locatives	30 ans
Réseau d'eau	20-60 ans

#### ii) Actifs sous construction

Les actifs sous construction ne sont pas amortis avant que l'actif ne soit disponible pour un usage productif.

#### iii) Contributions d'immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles reçues comme contributions sont comptabilisées à leur juste valeur à la date de réception et sont également comptabilisées comme revenus.

#### f) Inventaires de matériaux et fournitures

Les inventaires de matériaux et fournitures sont constitués principalement de pièces et de matériaux d'entretien des routes et ils sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre le coût d'achat et la valeur réalisable nette.

#### g) Espèces et quasi-espèces

Les espèces et quasi-espèces comprennent l'encaisse, les dépôts à vue et les placements à court terme qui peuvent être convertis en des sommes monétaires connues et qui sont assujettis à un risque minime de changement de valeur.

#### h) Dette à long terme

La dette à long terme est comptabilisée net des soldes des fonds d'amortissement. Les frais de service de la dette, y compris le capital et l'intérêt, sont débités au revenu actuel dans la période où ils ont lieu.

---

# Ville de Shediac

## Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2015

---

### 2. Principales conventions comptables (suite)

#### i) **Avantages sociaux futurs**

La Ville permet le paiement aux employés d'une portion des congés de maladie acquis lors de leur retraite ou démission. Le coût de ces avantages est déterminé de façon actuarielle selon la durée de service et la meilleure estimation de l'âge de retraite et des augmentations de salaire futures prévues. L'obligation relative à ces régimes d'avantages est comptabilisée selon les avantages prévus à mesure que les employés rendent les services nécessaires pour gagner les avantages futurs. La Ville permet également aux employés l'accumulation des congés de maladie inutilisés qui ne peuvent être acquis mais qui peuvent être utilisés pendant leur période d'emploi. La Ville a conclu que le solde n'était pas significatif, donc il n'a pas été comptabilisé.

#### j) **Budget**

Les montants inscrits aux présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil le 9 décembre 2014 et le ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux a approuvé le budget de fonctionnement général le 22 janvier 2015, le budget de capital par le conseil le 27 octobre 2014.

#### k) **Réserves et fonds**

Certaines sommes approuvées par le Conseil sont mises de côté dans des réserves et des fonds de réserve à des fins de fonctionnement et de capital futurs. Les transferts entre les réserves et les fonds de réserve sont comptabilisés comme un ajustement dans l'excédent accumulé. L'Annexe 4 « Tableau des fonds de réserve » aux états financiers consolidés est inclus pour présenter les soldes des fonds de réserve comme renseignements complémentaires.

##### i. **Fonds de fonctionnement**

Les fonds de fonctionnement sont établis pour les activités générales et d'eau de la Ville. Les fonds de fonctionnement sont utilisés pour comptabiliser les coûts associés aux services municipaux fournis par la Ville.

##### ii. **Fonds de capital**

Les fonds de capital sont établis pour les dépenses capitales générales et d'eau. Les fonds de capital rendent compte du coût d'acquisition des diverses immobilisations et du financement de ces immobilisations, y compris la dette liée.

##### iii. **Fonds de réserve**

En vertu de la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick, le conseil peut établir des réserves pour chacun des fonds énumérés ci-dessus.

#### l) **Information sectorielle**

La Ville de Shediac est une municipalité diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses résidents. Dans les rapports préparés pour la direction, les opérations et les activités de la Ville sont organisées et communiquées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les sections suivantes :

##### Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la Ville. Ceci comprend les fonctions du conseil, la gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

##### Services de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, les mesures d'urgence, le contrôle des animaux et autres mesures de protection.

---

# Ville de Shediac

## Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2015

---

### 2. Principales conventions comptables (suite)

#### l) Information sectorielle (suite)

##### Services de transport

Cette section est responsable des services en commun, de l'entretien des routes et des rues, de l'éclairage des rues, des services de circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

##### Services d'hygiène environnementale et d'urbanisme

Cette section est responsable pour la collecte et l'élimination des déchets, la planification et le zonage, le développement communautaire, le tourisme et autres services municipaux de développement et promotion.

##### Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles, y compris la piscine, l'aréna, les parcs et terrains de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

##### Systèmes d'eau

Cette section est responsable de l'approvisionnement de services d'eau, y compris l'entretien et le fonctionnement des réseaux souterrains, des usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

#### m) Passif au titre des sites contaminés

Des sites contaminés sont le résultat de la contamination introduite dans l'air, le sol, l'eau ou les sédiments d'une substance chimique, organique ou radioactive ou d'un organisme vivant qui dépasse la norme environnementale. Le passif est enregistré net des recouvrements prévus. Un passif au titre de l'assainissement des sites contaminés est comptabilisé quand un site n'est pas en production et que les critères suivants sont rencontrés :

- il existe une norme environnementale;
- la contamination dépasse la norme environnementale;
- la Ville :
  - est directement responsable,
  - accepte la responsabilité;
- il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés; et
- il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Le passif est enregistré lorsque la direction estime les coûts d'après assainissement qui inclus les activités au titre du fonctionnement, de la maintenance et de la surveillance qui sont partie intégrante de la stratégie d'assainissement pour un site contaminé.

#### n) Utilisation des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction effectue des estimations et des hypothèses qui ont une conséquence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Les résultats peuvent être différents de ces estimations. Les secteurs pouvant faire l'objet d'un niveau d'estimation plus élevé incluent la provision pour avantages futurs des employés, l'évaluation des immobilisations obtenues à titre gratuit, l'évaluation du passif éventuel et la provision pour mauvaises créances.

---

# Ville de Shediac

## Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2015

---

### 2. Principales conventions comptables (suite)

#### o) Modification de méthode comptable

Le 1er janvier 2015, la Ville a adopté SP 3260 – passif au titre des sites contaminés. Aucun passif ne fut identifié pour être enregistré suite à l'adoption de cette norme. La modification de la méthode comptable fut adoptée prospectivement.

---

<b>3. Sommes à recevoir</b>	<b><u>2015</u></b>	<b><u>2014</u></b>
Sommes à recevoir	778 978 \$	550 567 \$
Taxe de vente à recevoir	<u>141 866</u>	<u>99 067</u>
	<u><b>920 844 \$</b></u>	<u><b>649 634 \$</b></u>

---

### 4. Prêts bancaires

Les prêts bancaires représentent un financement temporaire pour les dépenses en capital du fonds de capital général, du fonds de fonctionnement des services d'eau et du fonds de capital des services d'eau et seront remplacés par des émissions d'obligations non garanties ainsi qu'un élément de fonds de roulement. Le montant total pour les fonds en capital est à l'intérieur de la limite budgétaire de 50% des dépenses des fonds de fonctionnement, tel que requis par la *Loi sur les municipalités*. Le taux d'intérêt sur ces prêts bancaires est le taux préférentiel.

---

<b>5. Fournisseurs et charges à payer</b>	<b><u>2015</u></b>	<b><u>2014</u></b>
Fournisseurs et charges à payer	1 085 832 \$	984 926 \$
Obligations d'avantages sociaux (Note 7)	398 400	356 600
Intérêts courus sur dette à long terme	<u>29 554</u>	<u>17 835</u>
	<u><b>1 513 786 \$</b></u>	<u><b>1 359 361 \$</b></u>

---

# Ville de Shediac

## Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2015

<b>6. Dette à long terme</b>	<b><u>2015</u></b>	<b><u>2014</u></b>
<u>Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick</u>		
Obligations non garanties:		
AU13 4,15%-4,7%, dû 2016	38 000 \$	75 000 \$
AX27 4,45%-4,85%, dû 2017	405 000	594 000
BA21 0,95%-5%, dû 2019	271 000	332 000
BC16 1,5%-4,55%, dû 2020	287 000	338 000
BG22 1,65%-3,8%, dû 2027	1 454 000	1 572 000
BH28 1,35%- 3,1%, dû 2022	205 000	232 000
BI23 1,35%-3,25%, dû 2023	735 000	818 000
BI24 1,35%-3,25%, dû 2023	196 000	218 000
BK15 1,15%-3,9%, dû 2029	1 178 000	1 260 000
BM21 .95% - 3.25%, due 2030	1 200 000	-
BN23 1.05% - 3.65%, due 2030	400 000	-
AU14 4,15%-4,7%, dû 2016	88 000	174 000
AX28 4,45%-4,85%, dû 2017	138 000	202 000
BC17 1,5%-2,5%, dû 2020	72 000	85 000
BD28 1,5%-2,5%, dû 2015	-	65 000
BF28 1,35%-2,2%, dû 2016	73 000	144 000
BH29 1,35%-3,1%, dû 2022	159 000	180 000
	<u>6 899 000</u>	<u>6 289 000</u>
<u>608402 NB Ltd.</u>		
Emprunt, 0% dû 2016	<u>144 760</u>	<u>144 760</u>
	<u>7 043 760 \$</u>	<u>6 433 760 \$</u>

Les remboursements du capital requis au cours des cinq prochaines années sont les suivants :

2016	1 047 000 \$	2019	627 000 \$
2017	875 000	2020	569 000
2018	613 000		

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités a été obtenue pour les obligations non garanties et toute la dette à long terme a été approuvée par décret de l'Assemblée législative provinciale. Au 31 décembre 2015, la Ville a l'autorisation d'emprunter un montant additionnel de 2 570 000 \$.

---

# Ville de Shediac

## Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2015

---

### 7. Autres passifs postérieurs à l'emploi

Conformément aux conventions collectives applicables, la Ville de Shediac fournit à divers groupes d'employés la capacité d'accumuler des congés de maladie qui sont payables soit à la retraite ou à la démission.

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<b>Obligations d'avantages sociaux:</b>		
Avantages acquis	423 300 \$	383 700 \$
Pertes actuarielles non amorties	<u>(24 900)</u>	<u>(27 100)</u>
<b>Obligation au titre des avantages accumulés</b>	<u>398 400 \$</u>	<u>356 600 \$</u>
<b>Obligation au titre des avantages accumulés</b>	<b>398 400 \$</b>	<b>356 600 \$</b>
Moins montant capitalisé	<u>(398 400)</u>	<u>(356 600)</u>
<b>Avantages acquis à être financés par les revenus futurs</b>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>
<b>Dépenses relatives aux avantages sociaux de l'exercice</b>	<u>41 800 \$</u>	<u>35 030 \$</u>

Les avantages acquis représentent le passif de la Ville pour les avantages futurs des employés, y compris les congés de maladie accumulés et les paiements forfaitaires de retraite lors de l'année de retraite ou de démission qui sont des obligations contractuelles devant être payées à un employé peu importe son emploi continu.

La méthode actuarielle utilisée était la méthode d'avantages prévus proportionnels à la durée d'emploi pour calculer l'obligation au titre des avantages accumulés. L'évaluation reposait sur diverses hypothèses concernant des événements futurs tels que les taux d'intérêts, les augmentations de salaire, le roulement du personnel et les retraites. Les hypothèses utilisées correspondent aux meilleures estimations de la Ville.

Les plus importantes hypothèses de l'évaluation sont les suivantes :

- l'augmentation annuelle des salaires de 3% ;
- le taux d'escompte utilisé pour déterminer l'obligation au titre des avantages accumulés est de 3,17% ;
- l'âge de la retraite est de 60 ans ;
- l'excédent estimatif d'utilisation des congés de maladie varie selon l'âge.

Les congés de maladie sont un avantage non capitalisé. Les avantages sont payés à partir des revenus généraux à mesure qu'ils deviennent exigibles.



---

# Ville de Shediac

## Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2015

---

### 9. Conformité aux emprunts à court terme

#### Emprunt pour le fonctionnement

Tel que prescrit dans la *Loi sur les Municipalités*, les emprunts utilisés pour financer les opérations du fonds général sont limités à 4% du budget de fonctionnement de la Ville. Les emprunts utilisés pour financer les services d'eau sont limités à 50% du budget de fonctionnement de l'exercice. En 2015, la Ville s'est conformée à ces restrictions.

#### Emprunt inter-fonds

Le Guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts interfonds à court terme soient remboursés dans l'exercice suivant, à moins que l'emprunt soit pour un projet d'investissement. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

---

### 10. Excédent/déficit au fonds d'eau

La *Loi sur les municipalités* exige que les excédents/déficits au fonds d'eau soient absorbés par un ou plusieurs des quatre budgets de fonctionnement à compter du deuxième exercice suivant : le solde de l'excédent/déficit à la fin de l'exercice est le suivant :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
2015 excédent	125 621 \$	-
2014 excédent	128 903	128 903
2013 excédent	-	132 809
	<u>254 524 \$</u>	<u>261 712 \$</u>

---

### 11. Frais de distribution d'eau

Les frais de distribution d'eau portés au débit par la Ville pour la protection contre les incendies respectent les limites autorisées en vertu du règlement 81-195 de la *Loi sur les municipalités* selon le pourcentage applicable des dépenses du système d'eau basé sur la population.

---

### 12. Engagements

La Ville s'est engagée par baux jusqu'en 2021 pour la location d'équipement et d'espace de bureau. Le solde de ces engagements en vertu de ces baux, exclusion faite des clauses d'indexation et de l'impôt foncier, s'établit à 1 245 521 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2016	238 291 \$	2019	231 408 \$
2017	235 870	2020	231 408
2018	231 408		

---

### 13. Plan de pension

La Ville maintient un plan de pension à contribution définies pour ses employés à temps plein. Les contributions faites par la Ville au plan de pension pour 2015 totalisent 119 862 \$ (2014 – 105 304 \$).

---

### 14. Reclassification

Certains montants des années précédentes ont été reclassés pour se conformer à la présentation actuelle des états financiers. Ces reclassements n'ont pas d'impact sur l'excédent antérieur.

---

**Ville de Shediac****Annexe 1: Tableau consolidé des revenus**

Exercice se terminant le 31 décembre	2015	2015	2014
	<u>Budget</u>	<u>Réel</u>	<u>Réel</u>
<b>Autres contributions et transferts gouvernementaux</b>			
Gouvernement provincial	- \$	<b>288 331 \$</b>	61 300 \$
Programme de la taxe sur l'essence	-	<b>93 066</b>	-
	<u>- \$</u>	<u><b>381 397 \$</b></u>	<u>61 300 \$</u>
<b>Autres revenus de provenance interne</b>			
Services d'incendie	280 915 \$	<b>280 915 \$</b>	275 589
Services récréatifs	31 000	<b>34 836</b>	30 347
Aréna	245 200	<b>216 856</b>	261 449
Centre multifonctionnel	124 000	<b>196 504</b>	146 513
Licences et permis	1 000	<b>902</b>	985
Permis de construction	75 000	<b>92 962</b>	114 149
Amendes	28 000	<b>27 711</b>	27 535
Entretien des routes	53 000	<b>53 333</b>	53 333
Loyer	41 500	<b>41 676</b>	41 906
Affectation pour espace vert	-	<b>(1 600)</b>	11 040
Divers	<u>69 564</u>	<u><b>68 033</b></u>	<u>158 143</u>
	<u>949 179 \$</u>	<u><b>1 012 128 \$</b></u>	<u>1 120 989 \$</u>

---

# Ville de Shediac

## Annexe 2: Tableau consolidé des dépenses

Exercice se terminant le 31 décembre

	2015	2015	2014
	<u>Budget</u>	<u>Réel</u>	<u>Réel</u>
<b>Services d'administration générale</b>			
Services législatifs			
Maire	18 500 \$	18 418 \$	18 054 \$
Maire - autres	13 050	12 982	12 388
Conseillers	66 900	67 569	68 357
Conseillers - autres	28 950	25 730	24 275
Colloques sur le développement	27 750	22 513	26 925
Autres	17 000	19 864	20 206
	<u>172 150</u>	<u>167 076</u>	<u>170 205</u>
Services administratifs			
Salaires et avantages sociaux	484 900	479 658	470,107
Frais de déplacement – Directeur général	15 000	11 067	12 467
Immeuble - loyer et entretien	337 000	327 837	292 444
Location d'équipement	7 000	6 891	6 883
Télécommunication	30 000	26 991	29 886
Vérification externe et autres honoraires professionnels	40 000	34 352	38 567
Frais légaux et de perception	40 000	78 451	69 519
Systèmes informatiques	40 000	33 810	44 197
Publicité et promotion	11 000	12 357	12 278
Frais d'association	17 000	14 851	10 526
Frais de bureau et de poste	40 000	33 506	38 054
Frais d'évaluation	119 096	119 096	114 153
Traduction simultanée	25 000	25 106	27 664
	<u>1 205 996</u>	<u>1 203 973</u>	<u>1 166 745</u>
Autres services d'administration générale			
Assurance responsabilité civile	52 000	62 992	52 291
Subvention	185 500	161 149	172 996
Arrêté municipal	81 000	56 591	62 685
Consultants	139 200	131 877	122 897
Impôts fonciers	10 000	9 621	9 246
Intérêt sur obligations	50	57	447
Escomptes d'obligations	6 700	5 737	5 993
Frais bancaires	15 000	14 674	13 384
Mauvaises créances (recouvrement)	-	4 431	7 429
	<u>489 450</u>	<u>447 129</u>	<u>447 368</u>
Amortissement	3 141	3 141	5 298
	<u>1 870 737 \$</u>	<u>1 821 319 \$</u>	<u>1 789 616 \$</u>

# Ville de Shediac

## Annexe 2: Tableau consolidé des dépenses (suite)

Exercice se terminant le 31 décembre

	2015	2015	2014
	<u>Budget</u>	<u>Réel</u>	<u>Réel</u>
<b>Services de protection</b>			
Police			
Contrat	1 166 476 \$	1 166 476 \$	1 164 393 \$
Divers	7 600	7 600	7 450
	<u>1 174 076</u>	<u>1 174 076</u>	<u>1 171 843</u>
Incendie			
Véhicules	41 200	31 968	29 159
Association des pompiers	32 700	32 700	32 700
Honoraires	103 700	104 254	102 161
Équipement anti-incendie	30 400	25 205	28 026
Vaccins	1 000	-	-
Vêtement	21 700	20 899	19 584
Frais de déplacement	5 800	3 514	5 074
Prévention des incendies	3 100	2 297	3 225
Salaires et avantages sociaux	131 000	139 434	133 998
Avertisseurs d'incendie	21 400	22 868	24 227
Commission des accidents du travail et assurance groupe	38 500	30 174	25 034
Formation	8 700	8 108	8 115
Divers	10 700	9 699	7 417
Immeuble – entretien et réparation	53 000	46 085	52 024
	<u>502 900</u>	<u>477 205</u>	<u>470 744</u>
Autres services de protection			
Contrôle des animaux nuisibles	30 000	21 899	27 421
Programme de mesures d'urgence	3 000	2 513	7 462
	<u>33 000</u>	<u>24 412</u>	<u>34 883</u>
Intérêt sur les obligations	<u>9 892</u>	<u>10 647</u>	<u>11 725</u>
Amortissement	<u>61 678</u>	<u>61 678</u>	<u>75 959</u>
	<u>1 781 546 \$</u>	<u>1 748 018 \$</u>	<u>1 765 154 \$</u>

# Ville de Shediac

## Annexe 2: Tableau consolidé des dépenses (suite)

Exercice se terminant le 31 décembre

	2015	2015	2014
	<u>Budget</u>	<u>Réel</u>	<u>Réel</u>
<b>Services de transport</b>			
Services communs			
Salaires et avantages sociaux	756 200 \$	690 446 \$	646 914 \$
Heures supplémentaires	125 000	166 869	119 591
Fournitures générales			
Essence et huile	95 000	97 095	107 225
Entretien et réparation	110 000	133 173	115 587
Assurances et immatriculation	25 000	23 770	24 094
Atelier, chantier et immeuble			
Entretien et réparation	16 000	10 443	11 062
Chauffage et éclairage	30 200	23 599	27 257
Taxes municipales, égout et assurance	42 100	41 990	32 369
Fournitures	14 000	7 652	12 159
Services de communication	9 800	8 162	9 552
Services d'ingénierie	170 000	99 732	71 106
	<u>1 393 300</u>	<u>1 302 931</u>	<u>1 176 916</u>
Transport routier			
Routes et rues	308 300	295 989	204 853
Enlèvement de la neige et de la glace	96 500	136 085	86 948
Éclairage des rues	149 000	151 507	147 001
Services relatifs à la circulation	49 000	64 627	22 024
	<u>602 800</u>	<u>648 208</u>	<u>460 826</u>
Intérêt			
Intérêt sur emprunt à court terme	44 700	20 387	29 141
Intérêt sur les obligations	103 409	111 272	102 587
	<u>148 109</u>	<u>131 659</u>	<u>131 728</u>
Amortissement	1 233 504	1 233 504	1 186 718
	<u>3 377 713 \$</u>	<u>3 316 302 \$</u>	<u>2 956 188 \$</u>
<b>Services d'hygiène environnementale et d'urbanisme</b>			
Services d'hygiène environnementale			
Collecte des ordures	161 200 \$	186 339 \$	187 860 \$
Destruction des déchets solides CDSWA	129 071	129 071	125 806
	<u>290 271</u>	<u>315 410</u>	<u>313 666</u>
Services d'urbanisme			
Urbanisme	206 473	206 473	186 749
Développement économique	505 300	484 869	302 515
Salaires et avantages sociaux	246 300	248 389	246 522
Tourisme et développement municipal	316 200	290 339	276 511
Maison Pascal Poirier	20 700	28 946	29 686
Ancienne gare	13 000	12 406	6 826
	<u>1 307 973</u>	<u>1 271 422</u>	<u>1 048 809</u>
Intérêt sur les obligations	563	613	751
	<u>1 598 807 \$</u>	<u>1 587 445 \$</u>	<u>1 363 226 \$</u>

# Ville de Shediac

## Annexe 2: Tableau consolidé des dépenses (suite)

Exercice se terminant le 31 décembre

	2015	2015	2014
	<u>Budget</u>	<u>Réel</u>	<u>Réel</u>
<b>Services récréatifs et culturels</b>			
Aréna			
Salaires et avantages sociaux	129 400 \$	116 008 \$	104 379 \$
Heures supplémentaires	25 000	9 285	18 955
Temps partiel	45 000	38 984	45 670
Immeubles			
Impôts fonciers et assurance	10 500	10 266	10 151
Électricité	106 000	110 805	112 340
Entretien général	80 000	92 574	107 802
Télécommunication	2 700	2 884	2 774
Fournitures de bureau	2 000	6 292	2 064
	<u>400 600</u>	<u>387 098</u>	<u>404 135</u>
Parcs et terrains de jeux			
Salaires et avantages sociaux	119 500	129 988	129 469
Consultants	30 000	21 673	37 333
Entretien d'équipement	37 000	30 528	30 444
Entretien – parcs et terrains de jeux	85 250	86 061	98 189
Immeuble – entretien et réparation	2 500	1 689	1 087
Télécommunication	2 200	1 723	2 088
	<u>276 450</u>	<u>271 662</u>	<u>298 610</u>
Services communautaires			
Salaires et avantages sociaux	325 400	321 358	293 037
Centre multifonctionnel	358 400	434 067	380 623
Conventions	2 000	1 289	1 794
Site web	5 000	3 121	39 981
Publicité et promotion	67 000	69 523	73 283
Activités	65 200	64 186	54 201
Événements spéciaux	250 250	277 726	196 701
	<u>1 073 250</u>	<u>1 171 270</u>	<u>1 039 620</u>
Bibliothèque			
Entretien général	2 800	4 735	2 717
Fournitures	23 550	22 428	21 220
Télécommunication	2 500	1 691	1 895
	<u>28 850</u>	<u>28 854</u>	<u>25 832</u>
Intérêt			
Intérêt sur les emprunt à court terme	15 300	7 000	-
Intérêt sur les obligations	51 779	55 726	58 301
	<u>67 079</u>	<u>62 726</u>	<u>58 301</u>
Amortissement	<u>497 062</u>	<u>497 062</u>	<u>437 888</u>
	<u>2 343 291 \$</u>	<u>2 418 672 \$</u>	<u>2 264 386 \$</u>

## Ville de Shediac

### Annexe 2: Tableau consolidé des dépenses (suite)

Exercice se terminant le 31 décembre

	2015	2015	2014
	<u>Budget</u>	<u>Réel</u>	<u>Réel</u>
<b>Services d'eau</b>			
Électricité	86 900 \$	84 122 \$	84 117 \$
Amortissement	279 152	279 152	287 122
Entretien et réparations	223 200	197 025	112 685
Intérêt sur dette à long terme	33 307	32 403	43 701
Escomptes d'émission	4 000	2 846	2 914
Intérêt sur emprunt à court terme	20 000	-	-
Services d'ingénierie	40 000	6 035	29 765
Divers	34 700	30 380	31 442
Échantillon d'eau potable	15 000	12 997	13 243
Assurance	14 400	14 578	13 553
Mauvaises créances	20 000	34 592	26 759
	<u>770 659 \$</u>	<u>694 130 \$</u>	<u>645 301 \$</u>

# Ville de Shediac

## Annexe 3: Tableau de présentation sectorielle

31 décembre 2015

	Administration générale	Hygiène environnementale et urbanisme			Récréatif et culturel	Services d'eau	2015 Consolidé	2014 Consolidé
		Protection	Transport	Hygiène environnementale et urbanisme				
<b>Revenus</b>								
Mandat d'impôt foncier*	3 413 675 \$	1 565 322 \$	1 316 926 \$	1 449 519 \$	1 302 550 \$	- \$	9 047 992 \$	8 677 301 \$
Autres revenus de provenance interne	66 433	309 528	53 333	92 962	489 872	-	1 012 128	1 120 989
Transferts inconditionnels du gouvernement provincial*	88 842	40 739	34 274	37 725	33 900	-	235 480	297 457
Gain sur disposition d'immobilisation corporelles	-	-	-	-	-	-	-	21 627
Autres contributions et transferts gouvernementaux	-	-	-	-	381 397	-	381 397	61 300
Frais aux usagers - eau	-	-	-	-	-	1 454 475	1 454 475	1 399 411
Intérêt	10 894	-	-	-	-	96 343	107 237	87 411
	<b>3 579 844</b>	<b>1 915 589</b>	<b>1 404 533</b>	<b>1 580 206</b>	<b>2 207 719</b>	<b>1 550 818</b>	<b>12 238 709</b>	<b>11 665 496</b>
<b>Dépenses</b>								
Salaires et avantages	562 745	273 863	857 315	410 534	774 894	-	2 879 351	2 701 580
Biens et services	1 255 433	1 401 830	1 093 824	1 176 298	1 083 990	382 575	6 393 950	5 843 100
Amortissement	3 141	61 678	1 233 504	-	497 062	279 152	2 074 537	1 992 985
Perte sur les dispositions	-	-	12 550	-	(4 758)	-	7 792	-
Intérêt	-	10 647	131 659	613	62 726	32 403	238 048	246 206
	<b>1 821 319</b>	<b>1 748 018</b>	<b>3 328 852</b>	<b>1 587 445</b>	<b>2 413 914</b>	<b>694 130</b>	<b>11 593 678</b>	<b>10 783 871</b>
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	<b>1 758 525 \$</b>	<b>167 571 \$</b>	<b>(1 924 319) \$</b>	<b>(7 239) \$</b>	<b>(206 195) \$</b>	<b>856 688 \$</b>	<b>645 031 \$</b>	<b>881 625 \$</b>

\*Le mandat d'impôt foncier et les transferts inconditionnels du gouvernement provincial ont été alloués en fonction des dépenses prévues au budget. Les dépenses d'administration générale comprennent tous les frais de service de la dette et les dépenses d'immobilisations payées par les fonds de fonctionnement.

# Ville de Shediac

## Annexe 4: Tableau des fonds de réserve

31 décembre 2015

	Fonctionnement général Réserve	Capital général Réserve	Fonctionnement Réserve	Eau capital Réserve	2015 Total	2014 Total
Excédent accumulé, début de l'exercice	495 171 \$	584 047 \$	77 051 \$	326 500 \$	1 482 769 \$	1 906 048 \$
Transferts au/du Fonds de fonctionnement d'eau et Fonds de fonctionnement général	-	100 000	-	-	100 000	100 000
Affectation du Fonds de fonctionnement général	-	-	10 000	400 000	410 000	(550 000)
Affectation au Fonds de fonctionnement général	-	100 000	10 000	400 000	510 000	-
Affectation du Fonds de fonctionnement d'eau	-	-	10 000	400 000	510 000	(450 000)
Intérêt	5 064	5 830	788	3 339	15 021	15 681
Affectation pour espace vert	-	(1 600)	-	-	(1 600)	11 040
	5 064	4 230	788	3 339	13 421	26 721
Excédent (déficit) de l'exercice	5 064	104 230	10 788	403 339	523 421	(423 279)
<b>Excédent accumulé, fin de l'exercice</b>	<b>500 235 \$</b>	<b>688 277 \$</b>	<b>87 839 \$</b>	<b>729 839 \$</b>	<b>2 006 190 \$</b>	<b>1 482 769 \$</b>

# Ville de Shediac

## Annexe 5: Tableau de conciliation de l'excédent de l'exercice

31 décembre 2015

	Fonctionnement général		Réserve Fonctionnement général		Réserve Capital général		Fonctionnement Eau		Réserve Capital Eau		Total tous les fonds
Excédent (déficit) de l'exercice 2015 <sup>1</sup>	56 222 \$	2 021 604 \$	5 064 \$	104 230 \$	125 621 \$	342 000 \$	10 788 \$	403 339 \$	3 068 868 \$		
<b>Ajustement à l'excédent (déficit) de l'exercice pour le financement requis</b>											
Excédent de l'avant dernier exercice	(176 016)	-	-	-	(132 809)	-	-	-	-	-	(308 825)
Remboursement du capital de la dette à long terme	648 000	(648 000)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Remboursement du capital de la dette à long terme	-	-	-	-	342 000	(342 000)	-	-	-	-	-
Provision pour congés de maladie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles	-	(1 795 385)	-	-	-	(279 152)	-	-	-	-	(2 074 537)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	(32 683)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(32 683)
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	-	(7 792)	-	-	-	-	-	-	-	-	(7 792)
Depenses en immobilisations payées par les fonds de fonctionnement	1 135 355	(1 135 355)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total des ajustements à l'excédent de l'exercice 2014</b>	<b>1 574 656</b>	<b>(3 586 532)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>209 191</b>	<b>(621 152)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(2 423 837)</b>		
<b>Excédent de l'exercice 2015 d'après les exigences du CCSP</b>	<b>1 630 878 \$</b>	<b>(1 564 928) \$</b>	<b>5 064 \$</b>	<b>(104 230) \$</b>	<b>334 812 \$</b>	<b>(279 152) \$</b>	<b>10 788 \$</b>	<b>403 339 \$</b>	<b>645 031 \$</b>		

<sup>1</sup> L'excédent de l'exercice 2015 inclut tous les transferts interfonds

# Ville de Shediac

## Annexe 6: Tableau du budget de fonctionnement comparé au budget selon le CCSP

31 décembre 2015

	Budget de fonctionnement général	Budget de fonctionnement Eau	Répartition d'intérêt	Ajustements Amortissement & avantages postérieurs à l'emploi	Transferts	Total
<b>Revenus</b>						
Province du Nouveau-Brunswick:						
Mandat d'imposition	9 047 992 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	9 047 992 \$
Subvention inconditionnelle	235 480	-	-	-	-	235 480
Autres revenus de provenance interne	941 679	7 500	-	-	-	949 179
Tarifs d'eau	-	1 416 477	-	-	-	1 416 477
Recouvrement du fonctionnement eau	591 900	-	-	(591 900)	-	-
Approvisionnement en eau pour la protection contre les incendies	-	205 000	-	(205 000)	-	-
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	25 000	-	-	-	-	25 000
Intérêt	-	25 000	-	-	-	25 000
Excédent de l'avant dernier exercice	176 016	132 809	-	(308 825)	-	-
	11 018 067	1 786 786	-	(1 105 725)	-	11 699 128
<b>Dépenses</b>						
Services d'administration générale	1 867 546	-	50	3 141	-	1 870 737
Services de protection	1 914 976	-	9 892	61 678	-	1 986 546
Services de transport	1 996 100	-	148 109	1 233 504	(205 000)	3 377 713
Services d'hygiène environnementale et d'urbanisme	1 598 244	-	563	-	-	1 598 807
Services récréatifs et culturels	1 779 150	-	67 079	497 062	-	2 343 291
Eau	-	438 200	53 307	279 152	-	770 659
Déficit de l'avant dernier exercice	-	-	-	-	-	-
Services financiers						
Remboursement de la dette à long terme	648 000	342 000	-	-	(990 000)	-
Intérêt	225 693	53 307	(279 000)	-	-	-
Transfert du fonds de fonctionnement général	988 358	-	-	-	(988 358)	-
Transfert au fonds de fonctionnement général	-	591 900	-	-	(591 900)	-
Transfert du fonds de fonctionnement d'eau	-	321 379	-	-	(321 379)	-
Transfert du fonds de réserve eau capital	-	40 000	-	-	(40 000)	-
	11 018 067	1 786 786	-	2 074 537	(3 136 637)	11 742 753
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(2 074 537) \$</b>	<b>2 030 912 \$</b>	<b>(43 625) \$</b>